

Un Référent ASE spécialisation jeunes majeurs (H/F)

Rattaché à la Direction Enfance Famille et sous l'autorité du responsable du Service ASE spécialisé, le Référent Jeunes majeurs réalise l'accompagnement des bénéficiaires jeunes majeurs, dans le cadre d'une mesure d'Accompagnement Pour Jeune Majeur. Le Travailleur Social assure la fonction de référent de cet accompagnement afin de concourir à l'autonomie. Il intervient dans le cadre de la législation en vigueur, des protocoles et procédures établis par le Département.

CADRE D'EMPLOI : Assistants Socio-Educatifs

RÉSIDENCE ADMINISTRATIVE : BAR LE DUC

MISSIONS & ACTIVITÉS PRINCIPALES

1- Réaliser l'accompagnement des jeunes majeurs suivis par le département au titre de l'aide sociale à l'enfance

- Décliner les axes d'accompagnement décidés par le responsable de service en objectifs opérationnels et les évaluer en lien avec le référent technique du pôle accompagnement MNA et jeunes majeurs
- Solliciter les dispositifs de droit commun
- Accompagner les lieux d'accueil (notamment les assistants familiaux) dans la réalisation des objectifs
- Développer des actions collectives à destination des jeunes majeurs accompagnés par le Département et/ou des futurs jeunes majeurs
- Instruire les demandes d'accompagnement jeunes majeurs pour les jeunes n'étant plus pris en charge par l'ASE ou n'ayant jamais bénéficié d'une prise en charge par l'ASE durant leur minorité

2- Animer le dispositif "Service de Suite départemental"

- Réaliser l'entretien bilan 6 mois après la fin de prise en charge par l'ASE et réaliser les orientations nécessaires le cas échéant en lien avec le référent technique et le responsable de service
- Garantir une écoute et un lien avec les jeunes en difficulté
- Orienter les jeunes vers les partenaires et/ou dispositifs de droits communs adéquats, au regard des besoins
- Contribuer à la réalisation du projet de vie des personnes sollicitant le service de suite avec un accent mis sur les problématiques insertion, logement, santé et accès aux droits. Instruire si besoin une demande d'accompagnement jeune majeur

3- Contribuer à l'animation et au pilotage de la politique d'accès à l'autonomie des jeunes sortants du dispositif ASE

- Contribuer au développement d'une réflexion d'ensemble au niveau de la collectivité sur la préparation de la majorité et au suivi après la sortie du dispositif.
- Participer aux groupes de travail en interne et en externe
- Développer les outils et les partenariats relatifs à l'accès à la majorité et à l'autonomie des enfants confiés en articulation avec le référent technique et les équipes de référents ASE de territoires
- Contribuer au rapport d'activité et au recueil de données statistiques

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES ATTENDUES :

Connaissances professionnelles : Cadre réglementaire de la protection de l'Enfance, Cadre des mesures de prévention et protection, Psychologie de l'enfant et de l'adolescent, Typologie des situations à risque, Action sociale (accompagnement des publics, dispositifs sociaux)

Compétences professionnelles : Capacité d'innovation, Qualités rédactionnelles, Forte capacité relationnelle et écoute, Conduite et animation de réunions, Capacité à travailler en équipe avec les partenaires, Accompagnement de public en difficulté

Attitudes professionnelles : Confidentialité, Empathie, Aptitude à mener des actions collectives, Méthode, Aptitude à organiser son travail et gérer les échéances imparties, Aptitude à analyser des situations et à formuler des projets de vie en lien avec l'enfant et son environnement, Rigueur, Analyse des situations et prise d'initiative adaptée

CONDITIONS SPÉCIFIQUES : Poste non statique nécessitant une aptitude à des déplacements nombreux et divers. Titulaire du permis B. Possibilité de travail en soirée et les samedis afin de rencontrer les jeunes accompagnés. Les interventions sur ces horaires seront définies avec le responsable de service. Véhicule personnel.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES : Rémunération indiciaire + régime indemnitaire. Poste ouvrant droit à la prime de revalorisation dite « Ségur ». Droits 25 jours de congés + jours RTT selon organisation du temps de travail. Possibilité de télétravail. CET monétisable. Tickets restaurant. Chèques vacances. Participation prévoyance. Participation aux frais de transports en commun. Amicale du personnel.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV, dernier arrêté de situation administrative ou attestation de réussite au concours) **avant le 08/12/2023**, à :

Monsieur le Président du Conseil départemental
Département de la Meuse - Direction des Ressources Humaines
BP 50 514
55012 BAR LE DUC CEDEX
drh@meuse.fr

*Pour tout renseignement complémentaire, contactez M. Adrien HUSSON, Responsable du service ASE spécialisée,
au 03.29.45.77.53*